

Membres du BEx présents : Eric Poulhe, Loïc Le Baccon, Francis Poulain, François Durand

Membres du BEx excusés : Isabelle Briois, Florence Goret, Georges Le Pallec

Invités présents : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Annie Durand

Invités excusés :

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agréés) –

Collaborateurs du Comité

Début de séance à : 20h30

INFORMATIONS		BEx	élu/tech	échéance
Général				
Colloque du projet de développement du samedi 26 mars 2022		EPo	EPo ADu/CMo	26/03/2022
<p>L'ensemble des membres élus du Comité, des comités départementaux et des clubs, ainsi que les professionnels des clubs ont été invités, par courriel du 28 février, au colloque du projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France, se tenant le samedi 26 mars prochain au groupe ESIEE à Noisy-le-Grand. En raison d'un taux d'inscription en ligne très faible, le Comité de pilotage, réuni le mardi 8 mars, a pris la décision d'annuler son organisation sur le site de l'ESIEE qui est surdimensionné au regard du nombre de participants probables. Le colloque est maintenu et se tiendra au stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne. Les tables rondes disposant d'un nombre minimum de participants seront maintenues en présentiel. Afin de permettre une participation maximale des acteurs du territoire qui n'ont pu se rendre au colloque, des tables rondes seront organisées en distanciel avant le 10 avril. Une communication sera envoyée au milieu de la semaine prochaine, à toutes les structures précisant les nouvelles conditions d'organisation.</p> <p>Le BEx rappelle que le colloque est ouvert à toutes et à tous, sans restriction de statut, et engage les élus du Comité et les dirigeants des clubs à relayer au plus grand nombre, l'invitation par courriel qui va leur être envoyée.</p>				
Convention entre le CREPS Île-de-France et le Comité		EPo	EPo/CMo	10/03/2022
<p>Une première version de la convention de collaboration entre le Comité et le CREPS Île-de-France sur le site de Vaires-sur-Marne, a été reçue le 24 février. Elle doit préciser les relations en ce qui concerne la mise à disposition et l'utilisation non exclusive des espaces du stade nautique Olympique d'Île-de-France par le Comité, conformément à la convention précédemment signée entre le CREPS Île-de-France et IDLVT qui n'a pas été communiquée. La convention, qui détaille uniquement la mise à disposition des locaux, fait référence à cinq annexes : plan des installations, règlements intérieurs du pôle hébergements, sportif, plan d'eau, stade eaux vives. Ce projet doit faire l'objet d'un retour de la part du Comité avant le jeudi 10 mars. Le 25 février, Eric Poulhe a répondu au CREPS que le Comité sera en mesure de faire un retour en possession de tous les éléments d'analyse qui devaient être envoyés dans les jours suivants. À ce jour, comme pour les grilles tarifaires, les annexes n'ont toujours pas été communiquées.</p>				
Résultats concours Femmes & Pagaies édition 2021		FGo	FGo/CMo	10/03/2022
<p>Deux clubs ont postulé : le Red Star Champigny Club et la SNTM Saint-Maur.</p> <p>Les deux clubs présentent un taux de 40% d'adhérentes féminines, 18% supérieur à celui du Comité qui est de 34%.</p> <p>Le jury, réuni fin janvier, a qualifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> en premier lieu, le Red Star Champigny Club pour sa présentation de l'équipe de Dragon Boat et sa progression depuis plusieurs années, en second lieu, la SNTM Saint-Maur pour les actions pilotées par Gwenaëlle Ruzal avec le soutien du club. <p>Les actions seront prochainement diffusées sur nos médias sociaux.</p> <p>Les récompenses des clubs concernés seront remises lors de l'assemblée générale du samedi 19 mars 2022 à la Cité des sports d'Issy-les-Moulineaux.</p>				
Services				
Organisation de la Kayak Paddle Marne 2022		EPo	EPo/FDu	10/03/2022
<p>À l'initiative de Sébastien Tester de la FFCK, une réunion s'est tenue le 16 février sur l'organisation de la Kayak Paddle Marne. Les représentants du comité régional, du comité de Seine-et-Marne, des clubs de Marne et Gondoire et de Torcy Canoë Kayak étaient présents. Seuls des professionnels de la Fédération étaient présents représentant le secteur Événement, le haut niveau Marathon et la pratique du Paracanoë.</p>				

<p>Sébastien a présenté le programme et le budget prévisionnel de la manifestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • samedi 21 mai : compétition internationale de marathon Short Race, challenge Open ouvert au grand public, soirée festive avec concert, • dimanche 22 mai : compétition ultra-distance World Série Marathon, randonnée et ultra-Kayak Paddle Marne, animations en eau vive. <p>Sébastien a indiqué qu'une réunion de debriefing sur l'organisation de la première édition avait eu lieu en présence des clubs de Marne et Gondoire et de Torcy Canoë Kayak. Le Comité, en tant que tel, n'a pas eu connaissance de cette réunion et n'y a donc pas assisté.</p> <p>Eric Poulhe s'est satisfait de l'organisation de cette présente réunion. Toutefois il regrette l'absence de dirigeants fédéraux et qu'aucun échange n'ait permis de partager les orientations d'organisation et de gouvernance de cet événement. Sébastien Tester s'est engagé à transmettre la demande aux élus de la Fédération.</p> <p>L'organisation de l'événement est complètement gérée par la FFCK qui en conserve la totalité des décisions. La collaboration avec les organes déconcentrés et les clubs consiste en l'apport de moyens humains et logistiques. Sébastien a indiqué communiquer un organigramme de l'organisation.</p> <p>La place de Comité devrait être être similaire à celle du Tokyo Vaires Paris, à savoir un relais de communication et un support logistique. Les conditions financières de mise à disposition des ressources seront à définir au regard de la place effective du Comité dans la gouvernance de l'événement.</p>			
Développement			
<p>Dates des assemblées générales des structures franciliennes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Club des Ragondins, samedi 27 janvier 2022 : aucune présence de membres du BEx • Canoë Kayak Gennevilliers, mardi 8 février 2022 : présence de Francis Poulain • Canoë Kayak Cergy-Pontoise, mardi 8 février 2022 : aucune présence de membres du BEx • Comité Essonne, jeudi 10 mars 2022 à 19h au club de Corbeil-Essonnes : présence d'Isabelle Briois 	EPo	EPo/CHu	10/03/2022
DÉCISIONS			
BEx élu/tech échéance			
Général			
<p>Convention entre Nautisme en Île-de-France et le Comité</p> <p>Dans le cadre de son activité, Nautisme en Île-de-France a établi une convention avec les ligues d'aviron, de voile, de ski nautique et Wakeboard, et le Comité de canoë kayak. L'objectif est de répondre aux besoins ponctuels de l'organisme de formation, à savoir la coordination pédagogique des formations BPJEPS et CQP et des interventions sur des actions spécifiques de formation. La convention est toutefois bi-directionnelle. Une ligue ou le Comité peut solliciter Nautisme pour une demande de services. Un formulaire permet de formaliser les demandes de prestations et de définir les coûts de facturation inter-structures en fonction du profil de l'intervenant.</p> <p>Le Comité a été pilote dans la mise en œuvre de la relation qui est dupliquée sur les trois ligues. Gauthier Vanden Abeele a été identifié comme coordinateur pédagogique et formateur privilégié sur les activités à la pagaie.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la signature de la convention.</p>	EPo	EPO	10/03/2022
Services			
<p>Cession d'une structure métallique servant de rampe de départ</p> <p>Le Comité dispose d'un échaffaudage stocké dans les locaux du Comité du Val-de-Marne à Choisy-le-Roi servant de rampe de départ pour des compétitions de descente en confrontation directe.</p> <p>Gauthier Vanden Abeele, Benoît Chantry et Béranger Doullé se sont déplacés sur le site pour évaluer l'usage futur de cet équipement. La structure métallique est volumineuse, encombrante avec un temps important de montage et démontage. Elle ne peut être installée sur un point fixe, comme le P2 à Vaires-sur-Marne, pour un usage fréquent nécessitant par ailleurs l'autorisation de l'exploitant. Un ferrailleur a indiqué que la valeur de l'échaffaudage était de 150 € avec un coût d'enlèvement à prévoir équivalent.</p> <p>Le Comité du Val-de-Marne serait intéressé pour récupérer les tubulures afin de créer des racks de rangement dans ses locaux où le matériel se trouve déjà. Les coûts des travaux de découpe, de soudure et d'installation réalisés par Béranger, seraient pris en charge par le Comité du Val-de-Marne.</p> <p>Il est proposé de retenir cette solution qui rend service au Comité du Val-de-Marne et permet de valoriser un local que le Comité utilise également pour divers regroupements en kayak polo, en course en ligne ou en Dragon Boat.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la cession de la structure au Comité du Val-de-Marne à titre gracieux.</p>	EPo	EPo/GVA	10/03/2022

<p>Arrêté des comptes 2021 Les comptes annuels sont présentés en bureau exécutif et arrêtés après avoir fait l'objet d'un contrôle par le commissaire aux comptes. Son rôle est de vérifier la régularité et la sincérité des comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexes) du Comité. Les rapports du trésorier et du commissaire aux comptes seront émis sur la base de ces comptes vérifiés et feront l'objet d'une approbation des structures lors de l'assemblée générale du samedi 19 mars 2022. Décision ► Le BEx valide l'arrêté des comptes 2021.</p>	LLB	LLB	10/03/2022
<p>Avis sur l'organisation du championnat de France de marathon Short Race à Mantes-la-Jolie Le Comité a confirmé un avis favorable à la Fédération sur l'organisation du premier championnat de France de marathon Short Race les 27 et 28 août par le club AS Mantaïse. Pour rappel, cette manifestation sera également soutenue par le Comité au titre des manifestations majeures identifiées pour 2022. Eric Poulhe et François Durand vont prendre attache prochainement avec les organisateurs pour définir avec eux le soutien qui pourrait être apporté par le Comité. Décision ► Le BEx émet un avis favorable.</p>	FDu	FDu/EPo/ ADu	10/03/2022
Développement			
<p>Compte rendu de la commission ESIND du 25 janvier 2022 Le compte rendu n'appelle pas de remarque particulière. Le BEx tient à remercier particulièrement David Lloancy, qui a quitté la présidence en restant toujours investi aux côtés du nouveau président Stéphane Drouet. Le BEx salue aussi l'engagement de Daniel Bertault, président du CK Club des Meulières, et de Claude Rose, président du comité Essonne. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	GLP	GLP/CHu	10/03/2022
Activités			
<p>Compte rendu de la commission Eau calme du 8 février 2022 Le fonctionnement de la commission et le programme d'actions présenté sont bien rodés. Le compte rendu n'appelle pas de demande de modifications et peut être approuvé en l'état. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	EPo	EPo/GVA	10/03/2022
<p>Compte rendu de la commission Slalom du 7 février 2022 Le compte rendu n'appelle pas de remarque particulière. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	FDu	FDu/EBr	10/03/2022
<p>Compte rendu de la commission Course en ligne du 25 janvier 2022 Le compte rendu n'appelle pas de remarque particulière. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	FDu	FDu/CMo	10/03/2022
<p>Compte rendu de la commission Freestyle du 20 décembre 2021 Le compte rendu n'appelle pas de remarque particulière. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	FDu	FDu/EBr	10/03/2022
<p>Présidence de la commission Freestyle La candidature de Romain Planchais a été présentée à la présidence de la commission. Décision ► Le BEx valide la candidature de Romain Planchais à la présidence et le remercie pour son engagement bénévole.</p>	FDu	FDu/EBr	10/03/2022
<p>Mise à disposition de bateaux pour des actions portées par le club APAY Rambouillet Le Comité va prêter gracieusement, au club APAY Rambouillet, deux kayaks K2 de mer permettant de toucher un public en situation de handicap. Le prêt prend effet à ce jour et se termine le 11 juin 2022. À cette date, les bateaux seront récupérés par le Comité pour être loués au comité d'organisation du triathlon Valentin Haüy. Durant la période de trois mois, le club est invité à construire un dossier de demande d'achat des bateaux, afin que leur mise en priorité sur la liste d'achat soit valorisée et équitable. Dans la mesure du possible, la commission Pagaie santé et handicap s'engage à les aider à préparer un dossier d'obtention du label « Point handikayak francilien ». Si le club n'a pas présenté un dossier au 11 juin, le Comité proposera à l'ensemble des clubs franciliens la vente de ces deux bateaux. Décision ► Le BEx valide cette proposition.</p>	FPo	FPo/GVA	11/06/2022

ÉTUDE			
Services			
<p>Campagne de labellisation École Française de Canoë Kayak (EFCK)</p> <p>Les clubs doivent déposer leur demande de labellisation avant le 31 mars 2022. Camille Hurez est responsable de l'instruction des dossiers. Une réunion de révision par l'équipe technique régionale se tiendra le 12 avril afin de présenter au BEx du 14 avril, pour validation, les dossiers de labellisation.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le mode opératoire de l'instruction.</p>	GLP	GLP/CHu	12/04/2022
<p>Création d'une page Facebook pour la commission d'activité Course en ligne</p> <p>La commission Course en ligne souhaiterait développer une page Facebook spécifique à son activité afin d'améliorer la lisibilité des activités, les calendriers, l'animation courante et faciliter la communication avec un outil plus interactif utilisé à ce jour.</p> <p>Le BEx salue l'initiative de la commission de vouloir créer du lien et du dynamisme au sein de sa commission. Il rappelle néanmoins qu'une communication Facebook doit intervenir dans le cadre du respect d'une charte graphique, d'une ligne éditoriale, et la nomination d'un référent au sein de la commission.</p> <p>Le BEx est favorable à lancer le projet dès à présent, sur une phase pilote, et de le mener conjointement entre l'équipe technique régionale et le référent de la commission, Marc Saliba. Le BEx validera le mode opératoire à l'issue de cette période et proposera de dupliquer le modèle auprès des autres commissions qui le souhaiteraient. Claire Moal prendra attache auprès de la commission Kayak Polo qui a déjà lancé, hors cadre, une communication Facebook qui est très appréciée.</p> <p>Décision ► Le BEx acte le lancement du projet Facebook avec la commission Course en ligne, avec une validation définitive à l'issue d'une phase pilote de 1 à 3 mois.</p>	FDu	FDu CMo/GVA	30/04/2022

La réunion s'est terminée à 22h50

PROCHAIN BUREAU : JEUDI 14 AVRIL 2022

Annexes :

- Compte rendu de la commission Eau calme du 8 février 2022
- Compte rendu de la commission Slalom du 7 février 2022
- Compte rendu de la commission Course en ligne du 25 janvier 2022
- Compte rendu de la commission Freestyle du 20 décembre 2022
- Compte rendu de la commission ESIND du 25 janvier 2022

Eric Poulhe,
Président

